

# COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

## ASSEMBLEE DE CORSE

SESSION EXTRAORDINAIRE DU 15 DECEMBRE 2010

**QUESTION DEPOSEE PAR M. CAMILLE DE ROCCA SERRA  
AU NOM DU GROUPE « RASSEMBLER POUR LA CORSE »**

**OBJET : Raccordement de la Corse au GALSI**

Monsieur le Préfet de Corse,  
Messieurs les Présidents,  
Mesdames et Messieurs les conseillers territoriaux,  
Chers collègues,

J'ai toujours forgé pour la Corse une ambition d'excellence écologique qui se heurte aujourd'hui à la situation actuelle d'approvisionnement énergétique de l'île qui est assuré par deux centrales au fioul lourd en fin de vie et fortement polluantes.

Cette ambition m'a conduit depuis plusieurs années à relancer et à défendre le projet de raccordement de la Corse au gazoduc devant relier l'Algérie à l'Italie via la Sardaigne (GALSI), dont l'aboutissement assurerait l'approvisionnement de l'île en gaz naturel et donc la réduction de l'impact environnemental du fioul lourd en termes d'émission de polluants atmosphériques.

Vous savez mon attachement en faveur de ce dossier crucial pour l'avenir de la Corse. J'ai consacré beaucoup d'énergie afin d'obtenir l'engagement des plus hautes autorités de notre pays.

Ainsi, une fois la faisabilité technique de l'ouvrage confirmée, le Président de la République a, lors de sa venue en Corse le 2 février dernier, lancé officiellement le projet en apportant l'engagement solennel de l'Etat et la poursuite des démarches diplomatiques avec l'Algérie et l'Italie. Les études préliminaires menées par GRT gaz ont fixé la fin de la réalisation pour l'année 2015 en comptant la procédure administrative ainsi que les travaux de pose. Des garanties avaient même été apportées en ce qui concerne le financement du projet, en annonçant la participation de l'Etat et de l'Europe.

En qualité de membre de l'Assemblée des Parlementaires de la Méditerranée, j'ai récemment pu constater lors d'une réunion à Naples, l'importance et la pertinence du GALSI qui est considéré comme le grand projet gazier de la Méditerranée.

Au delà de la dimension méditerranéenne, c'est aussi la connexion au grand échangeur européen qui est en jeu.

La réalisation du projet Cyrénée s'inscrit dans une politique énergétique globale. Nous pouvons nous réjouir à ce sujet de l'avancée des travaux du barrage hydroélectrique du Rizzanese. Rappelons qu'en 1987, la Collectivité Territoriale de Corse et EDF ont signé un protocole qui prévoyait la réalisation de plusieurs barrages: Sampolo, le Rizzanese...et celui d'Olivese. Ce nouveau grand projet doit aujourd'hui être une priorité des services de l'Etat et de la Collectivité en partenariat avec l'Office de l'Equipement Hydraulique. Je ne manquerai pas de m'engager sur ce dossier majeur qui ouvre des perspectives en matière de production et d'approvisionnement énergétiques.

Pour ce qui est du raccordement de la Corse au GALSI, malgré les avancées notables et les garanties qui ont été présentées - que ce soit par le Gouvernement, EDF ou GRT gaz -, de légitimes inquiétudes ont été exprimées dans l'opinion publique.

Face à ces inquiétudes, Pourriez-vous Monsieur le Préfet nous présenter ici l'évolution de ce dossier depuis la venue du Président le 2 février, tant au niveau des négociations diplomatiques internationales, que des dispositions techniques, du financement ou encore du calendrier prévisionnel ?

Je vous remercie.